



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31900>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 24-31900

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-21136

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et pose de panneaux d'information patrimoniale sur mobiliers urbains existants-.

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet le remplacement des panneaux de mobiliers urbains existants au sein de l'enceinte du secteur sauvegardé de la Ville de Troyes dit « Bouchon de Champagne » à la suite d'usure, d'informations incomplètes ou devenues erronées. En application de l'article L2113-11 du Code de la commande publique, le présent marché ne sera pas alloti car la dévolution en lots séparés serait de nature à rendre : -techniquement plus difficile l'exécution des prestations quant au partage des responsabilités sur les panneaux ainsi qu'à l'organisation du transport, -financièrement plus couteuse l'exécution des prestations quant au coût des frais de transport des panneaux dû aux allers-retours. En effet l'allotissement suppose que les panneaux soient transportés vers le lieu d'impression pour être gravés et ensuite renvoyés chez le fournisseur qui doit assurer la pose et dépose desdits panneaux. Conformément aux dispositions des articles L2125-1.1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique, la consultation donnera lieu, à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. Le titulaire de l'accord-cadre sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. En application de l'article R.2162-4-2° du Code de la

Commande Publique, l'accord-cadre sera conclu avec un montant maximum de 120 000 € HT pour toute la durée de validité du marché. La durée de validité du présent marché est de 2 ans ferme à compter de sa date de notification. Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande.-.

Section 4 - Informations rectificatives

- Modification de la date limite de remise des plis au mercredi 27 mars 2024 à 17:00:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024